

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

COMMUNE DE TOLLA

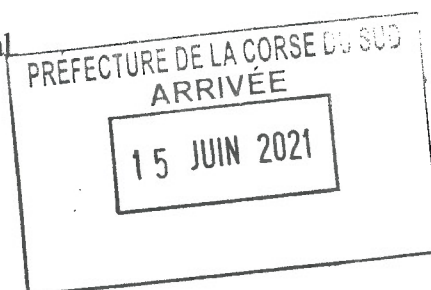
Extrait du registre n°20/2021

des délibérations du conseil municipal

Séance du 11 juin 2021

Date de la convocation : 7 juin 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 7
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers absents : 2



L'an deux mille vingt et un, le 11 juin, à 18 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Joseph LEONZI, Jean-Baptiste SALVADORI, Mme Mattea CASALTA, Mme Dominique MARTINI, Mme Marie Cécile ROSSI, Erick CASALTA, Dominique VINCENTI

Membre représenté : Annonciade CASALTA par Mattea CASALTA, Johann THOUVENOT par Dominique VINCENTI

Membre absent : Joseph CASANOVA, Ludovic MARTI

Secrétaire de séance élu : Mattea CASALTA

**Objet : location appartement de la CASA CUMUNA Rez-de-chaussée.**

Le maire informe les conseillers municipaux que Monsieur Félix Dominique SALINI a fait une demande pour l'octroi du studio situé au rez-de-chaussée de la CASA CUMUNA, pour une période de quatre mois (juin, juillet, août, septembre).

Compte tenu du fait que ce logement est inoccupé, le conseil municipal, où l'exposé de monsieur le maire, et après en avoir délibéré décide de louer à monsieur Félix Dominique SALINI, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021, pour une durée de quatre mois, le studio situé au rez-de-chaussée de la CASA CUMUNA.

Le montant de ce loyer sera de 170 euros mensuel.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours et an que dessus  
Au registre suivent les signatures  
Pour copie certifiée conforme



Le maire

*Vincenzi*  
D. VINCENTI